

Lecture et interprétation du patrimoine bâti lieu de mémoire

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le cours consiste à présenter la diversité et la richesse du patrimoine bâti aussi bien religieux que civil en France depuis l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine. Il met en relief la diversité régionale de ce patrimoine culturel dans son contexte historique, politique, social et économique.

Objectifs

L'objectif du cours est de connaître les enjeux historiques et mémoriels du patrimoine bâti. L'étudiant doit savoir utiliser différentes ressources d'information qui croisent à la fois les aspects patrimoniaux et artistiques et les sources historiques. Il doit être capable de les évaluer et de les critiquer pour formuler des propositions intellectuelles aux situations professionnelles qu'il va rencontrer dans l'exercice de ses missions de Guide-Conférencier.

Évaluation

- Contrôle continu :

L'étudiant doit construire un exposé de 20 minutes présenté à l'oral sur un monument historique, en faire une description précise et en démontrer la valeur patrimoniale et mémorielle.

- Contrôle dérogatoire :
- Contrôle de seconde chance:
- L'étudiant doit construire un exposé de 20 minutes présenté à l'oral sur un monument historique, en faire une description précise et en démontrer la valeur patrimoniale et mémorielle.

Pré-requis nécessaires

notions de patrimoine et de mémoire

Compétences visées

Maîtriser les connaissances autour des enjeux du patrimoine et de la mémoire

Connaître les lieux de mémoire à travers le patrimoine bâti

Pierre Nora (sous la direction), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Quarto Gallimard (3 volumes), 1997.

Examens

- Contrôle continu :
L'étudiant doit construire un exposé de 20 minutes présenté à l'oral sur un monument historique, en faire une description précise et en démontrer la valeur patrimoniale et mémorielle.
- Contrôle dérogatoire :
- Contrôle de seconde chance:
- L'étudiant doit construire un exposé de 20 minutes présenté à l'oral sur un monument historique, en faire une description précise et en démontrer la valeur patrimoniale et mémorielle.

Bibliographie

Dominique Poulot, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe -XXI siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, P.U.F. collection le Nœud Gordien, 2006, 196p.